

ECOLE ELEMENTAIRE du CENTRE  
 22, rue du Colonel Sérot  
 XERTIGNY  
 tél: 03.29.30.11.94  
 xertigny.toutemonecole.com

<p><b>CONSEIL  D'ECOLE  17 mars 2016</b></p>
--

### PRÉSENTS :

- \* Mme MARCOT, Maire de Xertigny,
- \* Mme BLOSSE, adjointe à la mairie de Xertigny,
- \* Représentants des parents d'élèves : Mesdames PERNOT Mireille, FRANÇOIS Sophie, BRIGNON Rachel, MARET Vanessa, BAUMONT Nathalie, PERRIN Aude et PERRIN Sandrine, Messieurs VANÇON Nicolas et HAYE Sébastien.
  - M. DUPREY, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
  - \* Équipe éducative : Mmes C. GÉRONDI, V. GODÉ, C. TRABAC, C. PEROZ, A. TISSERAND, S. FABRY,
- \* La DDEN : Mme LAMBOLEY.

### EXCUSÉS :

- \* M. F. BERTOCCHI, enseignant.

### ORDRE DU JOUR :

*Nouvelle organisation des locaux  
Sécurité de l'école  
Activités des classes  
Point sur les activités périscolaires  
Organisation de la rentrée 2016  
Questions diverses*

ACCUEIL : Remerciements pour la présence des participants

Approbation du compte-rendu précédent : conseil d'école du 2 novembre 2015

Mme Christelle CATRY, titulaire, ayant quitté l'école, la première suppléante, Mme Rachel Brignon, devient titulaire.

### *Nouvelle organisation des locaux*

La BCD et la salle informatique sont dorénavant installées au rez-de-chaussée dans l'aile droite. Une visite du rez-de-chaussée de l'école est organisée pour découvrir les travaux. Les enseignants remercient la municipalité pour les travaux mis en œuvre ainsi que pour les deux nouveaux tableaux numériques interactifs dans les classes de CE2 et CM2.

### *Sécurité de l'école*

Un entraînement de confinement a eu lieu le 9 décembre 2015, en moins de trois minutes, tout le monde était dans la salle d'arts plastiques.

Concernant les autres mesures de sécurité, un exercice d'alerte incendie a eu lieu également en décembre.

De plus, il est rappelé que dans le cadre du plan vigipirate renforcé, tout attroupement devant l'école est à éviter. Comme auparavant la porte d'entrée est fermée avec sonnette, puis ouverte suite à la demande par interphone, de plus un cahier des visites de personnes extérieures à l'école est instauré. A la sortie des classes, un enseignant se positionne à chaque portail afin de faire sortir les élèves de l'école dans le calme et de repérer une situation anormale si cela était le cas.

### Activités des classes:

#### Pour chaque classe :

- 4 mars 2016 : Carnaval sans le défilé à cause du mauvais temps (organisation par l'ALEX qui a offert les boissons), la batucada des NAP s'est rendue dans chaque classe pour présenter leur morceau de percussions.
- 14 décembre: séance de cinéma dans la salle polyvalente « le petit Prince », financée l'ALEX
- 22 mars : spectacle « Léo et les presqu'îles » le matin à la salle polyvalente, lecture en chansons jeune public, financé par les coopératives et l'ALEX

#### Classe de Mme Peroz :

- \_ 2 février : spectacle JMF « Les aventures de Pinocchio » à l'Auditorium de La Louvière à Epinal
- 14 mars : rencontre sportive USEP gymnastique et jeux collectifs à Uzemain
- 15 mars : atelier du goût au Magasin COLRUYT

#### Classe de Mme Godé :

- \_ 10 mars : sortie planétarium Epinal (ateliers+projection)
- 15 mars : rencontre sportive USEP gymnastique et jeux collectifs à Uzemain
- 24 mars : spectacle JMF « Pipa Polo, une épopée orientale » à l'Auditorium de La Louvière à Epinal

#### Pour le cycle 3 :

- journée ski de fond à Balveurche dans le cadre de l'USEP, en janvier et mars pour les CM2

#### Classe de Mme Gérondi :

- \_ 21 mars : sortie planétarium Epinal (ateliers+projection)
- \_ 21 avril : spectacle JMF « Je rêve » à l'auditorium de La Louvière à Epinal

#### Classe de Mme Tisserand et M. Bertocchi :

- 4 mars : rencontre à la ferme au Syndicat à la ferme Xatis-Amé avec visite de

l'élevage de veaux, vaches et chèvres puis dégustation.

- **15 mars** : atelier du goût au Magasin COLRUYT

Classe de Mme Trabac :

- **1er mars** : prévention routière
- **14 mars** : sortie planétarium Épinal ( ateliers+projection)

Point sur les activités périscolaires

Mme MARCOT informe qu'un comité de pilotage du Plan Educatif Territorial s'est tenu le lundi 14 mars à la mairie. Celui-ci est composé de parents d'élèves, Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, directrices d'école et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Un bilan positif sur la première période des Nouvelles Activités Périscolaires a été présenté. 12 activités différentes sont proposées dans notre école, ce qui mobilise 20 personnes. Les dépenses s'élèvent à 31 650 euros pour la commune qui perçoit 12 650 euros de recettes. La municipalité propose la gratuité de ces activités et plus de 90 % des élèves de l'école y participent.

Mme le Maire précise que tout se déroule plutôt bien, il y a cependant des cas de discipline à traiter. Des sanctions sont étudiées pour régler les soucis persistants. (avertissement voire exclusion pour une période)

La coordinatrice Nap, Morgane Menu, étant en congé pour raison de santé, la Directrice générale des Services ou Claudine Munier coordonnent les NAP à l'école.

La directrice explique que suite à une réflexion conjointe des enseignantes de l'école, les Activités Pédagogiques Complémentaires à la rentrée 2016 auront certainement lieu chaque lundi de 16h à 17h. Les 2 premières périodes seront axées sur la lecture des CE1 puis des CP.

M. Duprey, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, précise que ce principe a été testé dans d'autres écoles, notamment à Épinal et qu'il donne un coup de pouce aux élèves, qu'il peut être un travail en commun sur l'apprentissage de la lecture avec 4 à 5 ateliers de 5 à 10 minutes. Ce mode de fonctionnement donne des résultats positifs. L'accent sur la phase d'automatisation de la lecture portera ses fruits sur toute la scolarité primaire.

Organisation de la rentrée 2016

L'école accueillera à la rentrée 2016 un poste de psychologue scolaire travaillant sur les écoles dépendant du secteur de collège de Xertigny et Bains-les-Bains. Actuellement, le psychologue scolaire intervenant dans notre école a son bureau à l'école de la Loge Blanche à Epinal.

Un dispositif ULIS – école «Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire à l'école», anciennement classe Clis s'ouvre également à la rentrée 2016 dans notre école.

L'Ulis constitue un dispositif qui offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupements et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

Les élèves bénéficiant de l'ULIS seront des élèves à part entière de l'établissement scolaire, leur classe de référence sera la classe correspondant approximativement à leur classe d'âge, conformément à leur PPS (projet personnalisé de scolarisation). (plus ou moins un an) Ils seront donc inclus dans certaines matières dans les classes ordinaires et ils bénéficieront de temps de regroupements avec le coordonnateur dans la nouvelle salle de classe à côté de la bcd.

L'Inspecteur précise qu'il s'agit d'une ULIS pour enfants ayant des troubles des fonctions cognitives. Il explique qu'il y a des besoins réels dans le secteur ; certains parents refusaient cette orientation d'un point de vue logistique (prix de la cantine, distance...).

L'implantation d'une ULIS, d'un poste de psychologue scolaire et la présence d'une maître E apportera un service public de qualité.

L'inspecteur rappelle que la loi du 11 février 2015 souhaite voir un maximum d'enfants en inclusion en milieu ordinaire. C'est un choix philosophique de société.

Il précise également que les classes de référence seront ajustées au cas par cas. L'inclusion ne se fera que dans certaines matières en fonction des enfants. Le but est de trouver un parcours personnalisé à chaque enfant avec le chemin qui lui convient le mieux. Le Conseiller Pédagogique ASH va venir pour accompagner les enseignants dans ce nouveau dispositif.

M. Vançon demande si les futurs élèves de l'ULIS peuvent être des enfants perturbateurs.

L'inspecteur explique que les élèves perturbateurs vont dans d'autres dispositifs.

La DDEN demande de quel secteur viendront les élèves de l'ULIS. La directrice précise qu'ils viendront du secteur des collèges de Xertigny et Bains-les-Bains.

Mme le Maire explique qu'elle voit cela de façon très positive, qu'une Clis était présente auparavant à l'école et que cela se passait très bien. Elle précise que les nouveaux services présents à l'école permettent la défense du territoire.

### Questions diverses

M. Haye demande si une explication sera donnée aux autres élèves. M. Duprey répond que les enseignantes en parleront avec le conseiller pédagogique mais qu'il faut faire attention à ne pas coller une étiquette aux enfants de l'ULIS.

Mme Maret précise que le dispositif ULIS-collège déjà mis en place, se passe très bien.

L'inspecteur complète en expliquant que le dispositif peut se poursuivre au collège puis au lycée.

Mme Marcot demande si les enfants de l'ULIS seront accompagnés par l'enseignant ou l'AESH pendant le temps périscolaire. L'inspecteur explique que non et cite les textes « Les élèves bénéficiant de l'Ulis peuvent participer aux activités péri-éducatives notamment dans le cadre du projet éducatif territorial ». Il explique qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir, que ce sont seulement des enfants qui apprennent moins vite que les autres. Il en voit au quotidien dans d'autres écoles, cela se passe très bien. Il évoque le fait que ce dispositif sera un plus, une richesse pour l'école.

La DDEN demande si le dispositif est instauré pour pallier au redoublement. L'Inspecteur répond que non, que le dispositif existait déjà auparavant.

L'inspecteur profite de sa présence au conseil d'école pour remercier la municipalité pour l'attention portée à l'école, la transparence, la démarche participative et la diversité des activités proposées aux NAP.

Avant cette loi, 25 % des enfants avaient des activités en dehors de l'école.

Maintenant, 95% ont une activité périscolaire à Xertigny, même s'ils ne choisissent pas leur activité, cela leur permet de découvrir d'autres choses, ce qui construit des individus responsables.

L'inspecteur félicite les résultats des élèves à l'école de Xertigny. Il dit que l'équipe est portée par une dynamique. Le travail collectif et la communication sont également des facteurs de cette réussite. Il remercie également les parents investis dans l'accompagnement, à la piscine par exemple.

M. Vançon demande ce qu'il en est pour les APC des CE2, CM1 et CM2. La directrice informe qu'il y en aura pour certains élèves aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres selon les besoins.

L'inspecteur précise que tous les niveaux ne sont pas obligés de bénéficier des APC, c'est une politique d'école. Il précise que l'on doit partir des besoins des enfants.

La directrice informe que des stages de remise à niveau CM1/CM2 se dérouleront pendant les vacances de Pâques. Mme Marcot précise que cela s'organise sur la base du volontariat pour les enseignants.

Mme Marcot revient sur le sujet des tickets de cantine. Suite à la réorganisation mise en œuvre, le nombre d'inscriptions le matin est le même que le nombre d'enfants présent le midi au déjeuner, à quelques exceptions près (enfants malades repartis ds la matinée). Elle rappelle qu'il n'est pas possible de donner un carnet à l'avance. L'inscription se fait chaque jour en fournissant un ticket.

Mme Marcot évoque par ailleurs le problème des parents arrivant très en retard à la pause méridienne, leurs enfants restant sous la surveillance du personnel communal. Lors de cette situation, les gendarmes ont été contactés mais ont refusé de venir chercher l'enfant en indiquant qu'ils n'en ont pas le droit. Dorénavant, les enfants iront à la cantine et un ticket sera facturé aux familles.

Enfin, Mme le Maire remercie M. Duprey d'avoir été à nos côtés. Elle se félicite que cela se fasse dans l'échange, dans la construction. Elle précise que c'est une très bonne chose.

Prochain conseil d'école : **le lundi 20 juin 2016, à 18h30**

La séance s'achève à 20h.

Compte-rendu réalisé par Mme TISSERAND  
assistée de Mme GODÉ